

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18559 - 72ÈME ANNÉE

Paul Vergès nous a quittés La Réunion orpheline



Paul Vergès lors de sa dernière conférence de presse le 19 octobre dernier. Il a lutté jusqu'au bout pour La Réunion.

Témoignages vient d'apprendre avec bouleversement le décès de Paul Vergès. C'est une perte immense pour le PCR, le peuple réunionnais et toute la population. Voici le communiqué de la famille annonçant cette triste nouvelle.

« Nous avons la douleur de vous faire part du décès de Paul Vergès, survenu cette nuit au CHU de Bellepierre où il était hospitalisé.

Sa famille, en concertation avec son Parti, vous tiendra informés dans la journée, des dispositions qui seront prises

pour que tous les Réunionnais qui le souhaitent puissent se recueillir et lui rendre hommage.

Le 12 novembre 2016

pour la famille,
Pierre Vergès »

Madi Hamada à Bruxelles

11e FED : la COI pour la prise en compte des spécificités insulaires

Un communiqué de la Commission de l'océan Indien diffusé le 9 novembre rend compte de la mission du secrétaire général de l'organisation à Bruxelles. Le communiqué précise notamment que « la COI s'est également faite le porte-parole des pays signataires de l'Accord de partenariat économique intérimaire (Madagascar, Maurice, Seychelles) pour la formulation d'un nouveau projet régional de croissance et de compétitivité ». Voici le contenu de ce communiqué, avec des intertitres de Témoignages.

Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Madi Hamada, s'est rendu à Bruxelles pour participer à la quatrième réunion du Groupe de haut niveau qui réunit les organisations régionales d'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien (AfOA-OI) et l'Union européenne (UE) pour la programmation et la mise en œuvre du 11e Fonds européen de développement (FED). A cette occasion, le Secrétaire général de la COI a réitéré la nécessité de prendre en compte les spécificités insulaires dans l'élaboration et la conduite des programmes de développement à venir.

Après avoir rendu hommage au travail accompli par son prédécesseur en tant que président du Groupe de haut niveau, le Secrétaire général de la COI a assuré les organisations régionales d'AfOA-OI comme l'Union européenne de sa « volonté sans faille de consolider et amplifier le travail accompli depuis plusieurs années ». Il a également expliqué que l'évolution future de la Commission de l'océan Indien en Communauté « devrait permettre à notre organisation régionale d'être au niveau des autres organisations africaines présentes et ainsi mieux défendre les intérêts de l'Indianocéanie ».

Sur le plan stratégique, le Secrétaire général de la COI a plaidé avec détermination, devant ses pairs d'Afrique continentale et les représentants de l'UE, pour la prise en compte des spécificités insulaires de l'Indianocéanie, en particulier en ce qui concerne la connectivité régionale qui est « au cœur des attentes de nos îles sur les trois piliers maritime, aérien et numérique ». Madi Hamada a fait le point des avancées des projets d'infrastructures stratégiques que sont la

route Antsiranana - Ambanja à Madagascar, l'extension du port de Moroni aux Comores, ainsi que de celui de Victoria aux Seychelles et l'agrandissement de l'aéroport de l'île Rodrigues à Maurice. Le point sur l'avancement du projet METISS de mise en place d'un câble optique reliant la région à la large bande passante internationale a aussi fait l'objet d'échanges positifs entre la COI et l'Union européenne.

Avenir des relations ACP-UE

La COI s'est également faite le porte-parole des pays signataires de l'Accord de partenariat économique intérimaire (Madagascar, Maurice, Seychelles) pour la formulation d'un nouveau projet régional de croissance et de compétitivité.

Concernant l'avancement de la programmation pour la région AfOA-OI du 11ème FED, un constat positif a été dressé par les responsables européens, en particulier pour ce qui concerne l'enveloppe sous régionale placée sous la responsabilité de la COI.

Enfin, à quelques jours de l'adoption formelle par la Commission européenne d'une communication sur l'avenir de la coopération ACP-UE, l'après-Cotonou a été évoqué en termes politiques par le Secrétaire général de la COI : « je suis convaincu de l'importance de définir des groupes de pays cohérents, réunis par de grandes problématiques communes de développement », a-t-il insisté. Pour lui, le mécanisme post-Cotonou doit reconnaître les besoins spécifiques des Etats insulaires en développement. C'est un plaidoyer que la COI peut légitimement porter au nom de tous les Etats insulaires d'Afrique, ouvrant

ainsi la voie à un resserrement des liens avec les communautés insulaires du Pacifique et de la Caraïbe.

Sommet Europe-Afrique

A l'occasion de son passage à Bruxelles, le Secrétaire général de la COI s'est longuement entretenu avec Koen Vervaeke, directeur Afrique du Service diplomatique de l'Union européenne.

Lors de cet entretien au siège des institutions européennes, Madi Hamada a précisé les principaux objectifs de son mandat à la tête de la COI, en particulier la promotion de la sécurité régionale dans son acception la plus large, y compris la sécurité alimentaire et sanitaire. Au moment où se prépare déjà le prochain Sommet Europe-Afrique de novembre 2017, cette orientation sécuritaire coïncide parfaitement avec les préoccupations des deux partenaires. Concrètement, l'idée a été évoquée d'élargir des projets actuels ou en instruction à d'autres aspects de la problématique sécuritaire en océan Indien, comme la lutte contre le trafic de drogue.

Le Secrétaire général a conclu cette rencontre en insistant auprès du haut responsable européen sur la nécessité d'une reconnaissance des spécificités de la COI en tant que représentante des intérêts des Etats insulaires et de la nécessité d'un traitement différencié de ceux-ci dans la relation Afrique-Europe et, au-delà, dans la communauté internationale.

Édito

Route en mer : et le respect de la mémoire du peuple réunionnais ?

Ce 11 novembre, trois événements historiques ont été commémorés : l'abolition de l'engagisme indien, la révolte des esclaves de Saint-Leu et la fin de la Première guerre mondiale.

Le 11 novembre marque une série de commémoration à La Réunion. La première est un événement planétaire, c'est l'anniversaire de la fin de la Première guerre mondiale. La seconde concerne les relations entre La Réunion et un pays qui a contribué à son peuplement : c'est l'abolition de l'engagisme indien. Le troisième était la commémoration de la révolte des esclaves de Saint-Leu en 1811.

Pour le second événement, une cérémonie s'est déroulée à La Grande Chaloupe. C'est en effet dans ce quartier que de nombreux ancêtres ont foulé pour la première fois le sol de La Réunion. Au terme d'un voyage de plusieurs semaines, ils abordaient notre île en provenance d'Inde, mais aussi de Chine, de Madagascar, d'Afrique et d'Europe. À l'époque, ils devaient séjourner dans des lazarets pour respecter une période de quarantaine.

Cet émouvant hommage s'est conclu par une cérémonie sur le bord de la mer. Des fleurs ont été lancées dans l'océan pour saluer la mémoire de tous ceux qui sont passés par cet endroit, et aussi pour ne pas oublier celles et ceux qui n'ont pu voir notre île, décédés sur le bateau à cause d'un éprouvant voyage.

Le cadre de cette cérémonie a été terni par la présence d'un chantier. Depuis quelques mois, les galets s'accumulent sur le littoral de la Grande Chaloupe. Ils ont été jetés à cet endroit pour les besoins du projet de la route en mer. Depuis quelques semaines, les habitants de la Grande Chaloupe et les dizaines de milliers d'usagers quotidiens de la route du littoral relèvent la construction d'un mur immense qui barre l'horizon.

Les lazarets de la Grande Chaloupe sont un monument historique. Ils sont une part importante de l'histoire de La Réunion. Nombreux sont en effet nos compatriotes qui ont vu passer par ce lieu de souffrance au moins un de leurs ancêtres. C'est donc un monument constitutif du peuple réunionnais. Dans un autre pays, imaginerait-on la construction d'une autoroute juste à côté d'un lieu de mémoire aussi important ?

C'est pourtant ce qui est en train de se passer à La Réunion, avec un chantier voulu par Didier Robert et soutenu par l'État. Cela en dit long sur la manière dont nos ancêtres sont considérés.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Une délégation du CESE à la COP22

Mettre la justice climatique à l'agenda national et international

Après avoir présenté il y a quelques jours en plénière l'avis : « La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France » au nom de la section de l'environnement du Conseil économique social et environnemental (CESE), les rapporteurs Mme Agnès Michelot (Personnalité associée), M Jean Jouzel (Groupe des personnalités qualifiées), et Mme Anne-Marie Ducroux, présidente de la section de l'environnement, se rendent à la COP22 au Maroc, pour y présenter les recommandations issues de l'avis.

Le CESE a en effet choisi de consacrer un avis à cette notion nouvelle figurant dans le préambule de l'Accord de Paris, qui peut nourrir une position portée par la France et être mieux prise en compte dans les politiques publiques nationales et internationales. Dans cet avis, le CESE recommande notamment pour l'engagement international de la France :

- la mise à l'ordre du jour de la COP 22 de la justice climatique
- la désignation d'un représentant spécial pour la sécurité climatique au sein du gouvernement, capable de développer, en lien avec les instances européennes une approche coopérative et globale de la stratégie d'adaptation
- la saisine de la Cour internationale de justice pour avis consultatif sur l'avenir des Etats menacés de disparition du fait des changements climatiques
- la mise en place d'une politique de soutien dans les traités d'investissement pour une définition de l'investissement qui intègre les principes de « justice climatique » et les politiques de lutte contre le changement climatique.
- l'instauration de mécanismes

de contrôle et de suivi desdits investissements en concertation avec les communautés locales et toutes les parties impactées par les investissements.

A l'occasion de la Pré-COP22, dernière réunion ministérielle avant la tenue de l'événement avec Salaheddine Mezouar futur Président de la COP22, Ségolène Royal Présidente de la COP21 a rappelé les trois grands principes qui déterminent son action : l'urgence climatique, l'efficacité climatique et la justice climatique – en adéquation avec les propositions du CESE en France.

Le Maroc, pays hôte, affiche une grande mobilisation sur le sujet avec la création le 7 février 2016 d'une Coalition marocaine pour la justice climatique qui milite pour les droits en matière de justice climatique. Par ailleurs, le CESE marocain présente un focus sur « la justice climatique : enjeux et défis pour la mise en œuvre » dans son rapport annuel 2015 voté le 30 juin 2016.

« La COP 22 représente une opportunité unique de faire connaître nos propositions et de progresser pour mettre la justice climatique à l'agenda public. La recherche de justice climatique requiert la mobilisation

de tous les acteurs, nationaux et internationaux. Elle doit se traduire dans l'ensemble des politiques publiques et notamment celles relatives au climat, afin d'éviter qu'elles n'accroissent des inégalités... en France aussi » souligne Anne-Marie Ducroux.

Anne-Marie Ducroux représentera le Président du CESE, Patrick Bernasconi, à la réunion des CES internationaux organisée le 11 novembre de 9h à 12h30, consacrée au rôle des CES-IS dans l'accompagnement des politiques publiques en matière d'implémentation des NDC (nationally-determined contributions).

Agnès Michelot participera à la conférence « Changement de climat : des pistes pour s'adapter ? » organisée par la Direction générale de l'énergie et du climat (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique) le jeudi 10 novembre de 11h30 à 13h au Pavillon de la France de la COP22 à Marrakech.

In kozman pou la rout

« Mi di azot, moin la obli di mèrsi ! »

Sa té in kozman moin l'avé pa antann dopi lontan ziska ké zédi matin, dann in l'émissyon Jacky Revel dsi Rényon-Promyèr dsi bann koméraz la sipèrstiyon in l'oditèr la apèl lo radyo pou di lo l'animatèr : zistoir i fo pa tourn baskil dann la kaz, li rapèl bien, pars li la fé é son famiy la fout ali inn shof. Si tèlman la shof ali ké li la obli di mèrsi pars si ou i di a mèrsi. Sa sé in n'afèr la ral amoin bien pars in madam koté la kaz moin té i arète avan, téi korij son garson Zilbèr é té i fo lo ga i di mèrsi pou èl arète suif ali. Pars si ou i di pa mèrsi nana ankor in ristourn pou ou. Alé ! nou va artrouv plid'van, sipétadyé.

Billet philosophique

Koman nou gard lespoir ?

Les raisons ne manquent pas — aujourd’hui comme dans notre passé — pour cultiver le désespoir, le désengagement, l’indifférence, la passivité, la prise de distance etc... face aux graves problèmes que traverse le peuple réunionnais, au même titre que l’humanité. Et pourtant, la réalité est telle que bien des inquiétudes se traduisent concrètement par la confiance en l’avenir et l’espérance. Mais à quelles conditions ?



Le groupe Kaplawsé, auteur du CD "Espoir", lors d'une belle soirée de solidarité organisée par le mouvement Alternatiba Péi.

Le penseur et militant progressiste français Jacques Attali vient de publier un nouvel ouvrage très intéressant intitulé "Vivement après-demain !" et sous-titré "15 ans pour sortir de l'impasse". Dans la présentation du livre, il est dit que l'auteur «renouvelle entièrement son regard sur l'avenir, à la lumière des nouvelles connaissances accumulées dans tous les domaines, scientifiques, démographiques, idéologiques, géopolitiques, artistiques. Il est allé enquêter en mille endroits sur les signaux faibles qui préparent l'avenir et en arrive à des conclusions radicalement neuves et surprenantes sur ce qui nous attend et surtout sur ce que nous pouvons faire».

Selon Jacques Attali, «même si beaucoup de nuages s'accumulent à l'horizon, les moyens ne manquent pas de construire le meilleur du monde, d'éviter que la colère et la rage ne se transforment en violence planétaire, d'échapper aux menaces climatiques, au terrorisme et au suicide technologique. À condition de comprendre que la meilleure façon d'y parvenir, d'être heureux dans un monde serein, est d'aider

les autres à devenir soi, de remplacer l'égoïsme suicidaire par un altruisme lucide».

«Un pacte citoyen»

Cet éclairage est confirmé par un autre grand philosophe français, Edgar Morin, qui à 95 ans n'arrête pas de militer contre la mondialisation néo-libérale et qui a été invité à la télévision récemment après la parution de son nouveau livre, qui dans son titre — "Et nous vivrons des jours heureux" — fait référence au Conseil National de la Résistance. Dans cette émission, il a émis le regret que «les organisations citoyennes sont trop dispersées, comme les politiques alternatives qui s'affrontent alors qu'il faut les rassembler car il faut une coalition de toutes les forces citoyennes face à la loi du profit».

Dans cet ouvrage sous-titré "100 auteurs, 120 actions pour résister et créer", Edgar Morin propose «un pacte citoyen afin d'inspirer à tous des transformations profondes». Ce pacte, «qui aborde les grands enjeux

que sont l'emploi et le travail, les inégalités et la pauvreté, la protection sociale, la transition écologique, énergétique et agricole, le logement, l'éducation, la santé et la justice, la reprise en main de la finance, sera soumis aux candidats et aux candidates des prochaines élections et mis en débat dans tout le pays».

«Lo rèv in pep réalisé»

À La Réunion on trouve des forces démocratiques qui plaident dans le même sens depuis des dizaines d'années pour libérer le pays — même si la priorité pour la bourgeoisie néo-coloniale est toujours de les éliminer — et de nouvelles organisations de la société civile ne cessent de naître pour mener aussi ce combat. C'est le cas par exemple du mouvement Alternatiba Péi, qui organise le dimanche 4 décembre prochain à La Possession son second «Village des Alternatives à la crise écologique, sociale et économique», avec un «partage de savoirs», des «solutions concrètes et réunionnaises pour demain», une culture de la «solidarité» car ainsi «ti pa ti pa nou va arivé».

Ces idées fortes et constructives, on les retrouve dans le premier CD admirable que vient de sortir un nouveau groupe artistique rebelle réunionnais, Kaplawsé, et qui porte un titre symbolique : "Espoir". Ce disque cultive vraiment l'espérance dans une douzaine de chansons «pou nout nasyon», notamment en rendant un vibrant hommage à nos ancêtres esclaves marrons comme Cimendef, dont le combat a fait du «20 désanm in libérasyon, lo rèv in pep réalisé». Voilà pourquoi et comment nou gard lespoir...

Roger Orlu

Oté

Inn-dé nouvell nout bann voizin l'ariv somenn pasé

Shanjman l'arzan dann bannzil Sésèl

La bank santral Sésèl la fé di somenn pasé, konmdekoi lo sink moi d'désanm plizyèr nouvo biyé épi désèrtènn pyès l'arzan va rant dann la sirkilasyon l'arzan. Nora nouvo biyé épi nouvo pyès avèk pou ilistré lo l'éksépsyonèl varyété la bio-diversité lo péi-kolone vèrtébral son l'ékonomi. Dsi lo bann biyé épi lo bann pyès nora bann zanimo épi bann flèr lo péi. I fé l'èr, vi ké moïn la vi lo bann foto ké lo nouvo biyé épi lo nouvo pyès sar pa mal ditou. An pliské sa zot sar plis sékirisé ké lo bann l'ansien l'arzan téi date lo bann z'ané 1998 épi 1982. La gouvèrnèr la bank Sésèl, Caroline Abel, la anons lo bann z'ansien moné va rès dann la sirkilasyon l'arzan é va disparète ofiramézir, konmsa nora poin in shanman tro brital

In fitir z'akor l'éshanj-lib rant La Chine épi l'il Maurice.?

Mésyé Pravind Jugnauth i sort négosyé in bann z'akor rant son péi épi La Chine. Dabor La Chine la donn son akor pou éfas in dète 450 milyonn rroupi Maurice téi doi. Arzout èk sa La Chine va finans in gran konplèks l'éspor pou ansèrv dann bann zé dé z'il 2019. Lo minis finans l'anons ankor La Chine va ède nout voizine pou 1,9 milyan rroupi : inn parti sar doné, inn parti sar anprété. La Chine la desid donn l'il Maurice trant kar. An pliské sa dann la rényon la komisyon miks la réini dann Pékin : lo dé parti la desid sign in protokol pou négosyé si lé posib in fitir akor pou lo libre éshanj.*

**Dsi la késtyonn zé dé z'il. Mi vé rapèl azot in n'afèr : zot i souvien lété la Républik islamik lé komor téi doi roganiz lo bann zé dé z'il 2019, mé apré tout lo trikmardaz la spasé la komisyon la desid san ké bann komorien té la lo shanjman l'androi. Solidarité indianoséanik ? In gran mo sa ! Mi pans la dsou l'avé la min konm dopi komansman bann zé, lo gran shèf blan minis l'éspor La Républik Fransèz pars selon li épi bann léshèr d'bote, arienk La frans i pèye bann zé dé z'il : la prèv la pa vré sé ké bann shinoi va pèye l'éstad. L'èrla mi pans la Républik komor lété bien kapab fé ède ali, galman é nora pa mank péi pou donna li kou d'min.*

Olivier Bancoult épi son dalon Roger Alexis i vien La Rényon somenn proshène. Zot I vien La Rényon pou donn in konfèrans de prèss mèkrédi 16 novanm l'otèl Sin-Dni dsi lo kou dizèr d'matin. Mèkrodi soir zot va koz dsi Rényon Promyèr télé. Zédi sizèr d'soir li va donn in konfèrans dann la sal polivalant la komine Sin-Dni. Vandredi nora lo tradisionèl ropa pou la solidarité par raport bann shagosien avèk l'asosyasyon bann fame pou lo savoir fèr portoi dann syèz l'asosyasyon zénéral bann rotrété dann la ri d'Rome. Ni atann tout bann z'ami bann shagosien.

Justin